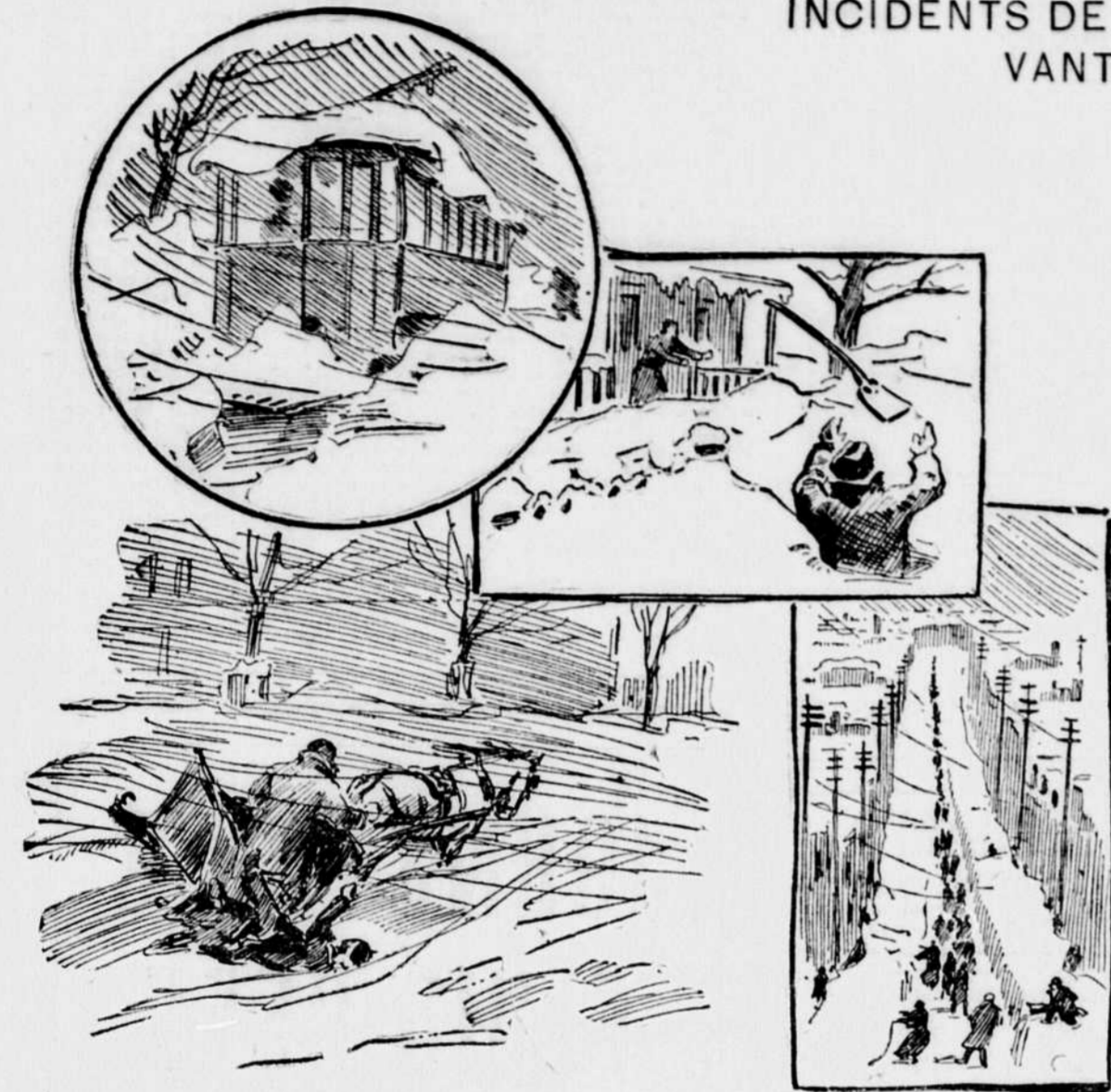


TEMPÊTE EFFROYABLE

Un Amoncellement de Neige suffisant dans nos Rues pour recouvrir nombre de Maisons

INCIDENTS DE LA LUTTE LIVRÉE CONTRE L'ÉPOUVANTABLE POWDRERIE D'HIER



QUELQUES CROQUIS DE LA TEMPÊTE D'HIER SOIR

De la neige! de la neige! des avalanches! Les rues de la ville sont encombrées, la circulation des tramways est interrompue, des banes de neige se dressent partout en face des édifices et les maisons peu élevées sont presque ensevelies. Les piétons avaient, ce matin, de la neige jusqu'à la ceinture, et il était impossible pour les voitures de passer dans les rues transversales où les tramways ne circulent pas. Seule la voie des tramways offrait un passage quelque peu libre, où circulaient, ce matin, véhicules et piétons qui pouvaient atteindre ces rues avec toutes les peines du monde.

La neige a commencé à tomber à larges flocons de bonne heure, hier. A midi, le vent commença à souffler avec assez de force; bientôt la neige s'amoncela sur les trottoirs que les résidents eurent toutes les peines à maintenir un peu dégagée.

Il faisait doux, heureusement, et la poudrière était plus incommode que sévère.

La chute de la neige s'accrut davantage dans l'après-midi. La couche de neige que l'on mesurait au pouce d'abord s'épaissit assez rapidement, et bientôt ce fut par pieds que l'on mesura cette épaisseur. Dans certains endroits, les banes de neige ne tardèrent pas à s'élever à 4, 5 ou 6 pieds, ou même plus. Dans presque toutes les rues, les châssis de rez-de-chaussée furent masqués, et il fallut à chaque instant débayer pour permettre à la lumière

de passer. Hier soir, la tempête dégénéra en une véritable tourmente qui dura toute la nuit. Bientôt le service des tramways se ralentit. De bonne heure on put voir plusieurs tramways à la file s'arrêter en face d'une barrière de neige. Peu à peu la voie devint impraticable dans toutes les rues, et le service des tramways fut complètement interrompu.

Alors commença la besogne des charretiers et des cochers de place. Les chevaux attelés aux lourdes carrioles s'épouvaient en se frayant un chemin à travers la neige, qui était devenue lourde, à cause du doux temps. "L'atelage suait, soufflait, était rendu," quand l'occupant de la voiture arrivait à destination; mais l'automédon pratique ne perdait rien. Le prix de passage était exorbitant, et malade cochers se sont amplement dédommagés, hier, du chômage des jours passés.

TEMPÊTE SANS PRÉCÉDENT

Les officiers de la compagnie des tramways sont unanimes à déclarer que la tempête d'hier a été la plus violente et la plus encombrante qu'ils aient encore eue à essayer. Le fait que le service électrique a été complètement interrompu, est sans précédent. A midi, hier, la circulation devint impossible, si ce n'est par la rue Sainte-Catherine, où le service a pu se faire toute la journée. Dans la grande tempête du 10 mars, l'année dernière, pas

une voie de tramways n'a été bloquée pour un espace de temps plus long que vingt-quatre heures. La terrible tempête du 22 de février 1897 n'a empêché la circulation sur les rues Craig et Saint-Laurent que durant 18 heures sur 24.

Hier, toutes les lignes, excepté celle de la rue Sainte-Catherine, ont été bloquées depuis une heure de l'après-midi, et toute la nuit. Ce matin, la compagnie des tramways a été obligée de mettre à l'œuvre, dans tous les quartiers, des escouades d'ouvriers, qui ont travaillé jour pour débayer les principales voies.

Les balayuses électriques passaient vers midi jusqu'à 6 heures, alors que l'encombrement devint infranchissable.

La rue Amherst, la rue Guy et plusieurs autres rues transversales furent de bonne heure bloquées par des avalanches de neige. Grâce à la balayuse électrique, qui a passé sur la rue Craig jusqu'à 8.10 heures, hier soir, des mil-

LE BLOCUS DES TRAINS

Avalanches à Québec — Passagers en détresse — Locomotives de l'Intercolonial renversées — Situation compliquée

Lévis, Qué., 2 — Le district de Québec est visité par une tempête comme il ne s'en est pas vu depuis plusieurs années.

Depuis hier midi, tous les convois de chemins de fer sont bloqués. Les tramways électriques de Québec sont échoués sur le circuit; un char est littéralement couvert de neige, sur l'avenue des Érables, et un autre sur la Grande Allée. Inutile de parler des chemins de la compagnie, qui seront fermés à la circulation pour une couple de jours. Un message téléphonique de Québec annonce que de sérieuses avalanches de neige se sont produites sur la rue Champlain. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais plusieurs propriétés ont été endommagées.

Le spectacle est sans précédent; la gare de l'Intercolonial est inaccessible aux piétons; plus de cent personnes sont à la gare et dans les hôtels environnants. Les voyageurs n'ont pu tous trouver des lits pour passer la nuit; les hôtels étaient encombrés et les sofas et comptoirs ont été mis à contribution. La gare fut transformée en un dortoir; il y avait des voyageurs couchés sur les bancs et desoas, à la gare du Grand-Tronc, un mille environ en haut de la traversée de Lévis; trois convois de passagers sont enterrés sous d'immenses banes de neige. Les passagers en détresse se sont réfugiés dans les maisons sises le long de la voie; près de Hadlow, deux locomotives de l'Intercolonial ont été renversées. Celle portant le numéro 132 a été jetée dans un tron, au coin du quai Young; l'ingénieur Eng. Fournier a en le pied gauche emprisonné sous la locomotive; son chauffeur, Couture, a été légèrement brûlé par la vapeur; Finlay a été transporté dans un hangar voisin.

Quelqu'un téléphona à Lévis pour un médecin, mais il faisait à ce moment un temps à ne pas mettre un chien à la porte. Cet accident s'est produit vers minuit. L'autre locomotive, sous

la charge du mécanicien Guénette et du chauffeur Verret, a simplement été renversée contre un bane de neige, et n'est pas très endommagée; les employés du Grand-Tronc informèrent les officiers de l'Intercolonial de l'accident.

Quoi que ces accidents soient arrivés sur un bout de chemin appartenant au Grand-Tronc, les employés de cette compagnie n'auraient pas aux naufrages à sortir de leur périlleuse position. Les perspectives ne sont guère rassurantes pour les voyageurs.

Hier soir, un convoi spécial a été organisé pour descendre à la Rivière-du-Loup; le train n'avait pas fait cinquante verges que la charrie dérailait. On conçoit le désappointement des voyageurs, qui attendent ici, depuis hier matin. Ce matin, l'eau du fleuve est montée à une hauteur qui ne se voit qu'à la saison de la débâcle; l'hôtel Terminus était entouré d'eau, et le département des moulins de la compagnie Carrier, Laine et Cie., a été inondé. Les bateaux passagers n'ont pu passer leur quai, sur lequel on ne pouvait aller qu'en traversant le fleuve en sautant dans un canot. Les Rats de Quai sont devenus d'une audace incroyable; chassés de leur repaire par l'eau, ils entrent dans les domiciles des citoyens, par les portes, les fenêtres, les cheminées, et font beaucoup de dégâts. Hier soir, le bateau-passager n'avait pas encore été capable de traverser à Québec.

Près de l'endroit où quatre personnes ont été tuées, en février 1898, une maison appartenant à M. Gustave Veilheur, et occupée par la famille de M. Gazet, journaliste, a été partiellement démolie, la nuit dernière; les malheureux occupants ont été sauvés au milieu des plus grandes difficultés. A midi, le bateau-passager n'avait pas encore été capable de traverser à Québec.

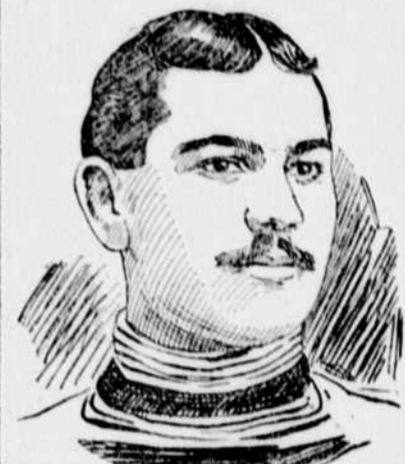
deux tramways, entre les rues Panet et de Lorimier, sur la rue Craig.

Outre cela, des escouades de pelleteurs furent occupées toute la nuit à travailler au débâclement. Leurs quartiers généraux étaient aux remises de la rue 426. Ce matin, le nombre de ces ouvriers était porté à au delà de 2,000. On calcule que les pertes de la compagnie des tramways, à cause de la tempête, s'élèveront entre \$25,000 et \$30,000. On rapporte que, hier, lorsque la blockade parut inévitable, plusieurs conducteurs et mécaniciens réguliers refusèrent de travailler au débâclement.

SAUVETAGE ÉMOUVANT

Joe Vincent et de braves jeunes gens à la rescousse de deux citoyens qui allaient infailliblement périr sur le fleuve

L'épouvantable tempête que nous avons depuis vingt-quatre heures, a failli être fatale à deux hommes, hier après-midi. Malgré le vent et la neige, malgré le froid et les sages conseils d'un homme d'expérience, conseils qui auraient dû faire réfléchir ces deux hommes imprudents, ils n'en partirent pas moins, vers quatre heures, hier après-midi, pour se rendre à l'île Sainte-Hélène. Ces deux hommes étaient MM. Dubois, employé à l'île Sainte-Hélène et Wan Curley.



M. Georges Magnan, F. E. D., qui a participé au sauvetage de Dubois et Kearley.



M. Joe Vincent, qui a opéré hier soir le sauvetage de Dubois et Kearley.

A peine avaient-ils atteint le courant qu'ils perdirent complètement de vue les quais et les bords de l'île; leur chaloupe fut entraînée et ils se trouvèrent complètement impuissants à lutter contre le vent et la neige. Du reste, complètement désorientés, ne sachant où diriger leurs efforts pour revenir à terre ou continuer leur route, leur chaloupe n'échappa pas à la manœuvre, entourée et presque complètement remplie de neige et de glace, qu'elle était, les deux hommes durent se résoudre à attendre patiemment le secours.

Informé du danger que couraient Du-

bois et Curley, M. Joe Vincent n'hésita pas à se porter à leur secours. Son nouveau, M. Geo. Magnan, E. E. D., et M. Geo. Saint-Pierre, résolvant de l'accompagner. "Depuis plus de quarante ans que je fais le métier de sauver les imprudents aussi bien que les personnes victimes de quelque accident," dit M. Joe Vincent, "je n'ai jamais éprouvé autant de difficultés; je n'ai jamais eu à lutter avec autant de désespoir contre les éléments déchaînés. La tempête d'hier est la plus terrible que j'ai encore vue, et je suis convaincu que les deux hom-

mes, pour le sauvetage desquels nous courrions les plus grands risques, étaient infailliblement perdus, si nous ne nous étions pas portés à leur secours. Partis vers 6 heures dans une chaloupe, nous n'avons pu atterrir qu'à 10 heures.

MM. Curley et Dubois ont enduré toutes les angoisses morales et toutes les souffrances physiques imaginables. Ils furent bien, heureusement assez tôt, "que l'on ne les y reprendra plus."

MM. Vincent, Magnan et Saint-Pierre méritent les plus sincères félicitations, pour le courage qu'ils ont déployé dans cette circonstance.

On a pu remarquer, ce matin, que les voitures ne pouvant passer dans les rues transversales, qui étaient encombrées, suivaient les trottoirs.

SCÈNES PATHÉTIQUES

Il serait trop long d'énumérer les scènes pathétiques qui se sont passées dans les rues de la ville durant la tempête, hier et ce matin.

Sur la rue St-Jacques et sur la rue Craig, plusieurs citoyens, des jeunes garçons et des jeunes filles, des hommes et des femmes qui avaient dépassé la viguerie de l'âge, s'avancèrent péniblement à travers la neige qui leur barrant le passage et qui, d'un autre côté, activée qu'elle était par le vent, leur fouettait la figure. Mains enfantes étaient dans la plus grande détresse et s'étaient en pleurant à chaudes larmes qu'ils regagnaient le logis.

Plusieurs personnes tombèrent épuisées sur la route et des citoyens plus vigoureux s'empressèrent de leur porter secours. Un grand nombre craignant d'être suffoqués cherchèrent refuge dans les hôtels, les bureaux publics et même les résidences privées. Au coin des rues Craig et Bleury, un employé des usines du Grand-Tronc à la Pointe St-Charles tomba d'épuisement. Il fut secouru par des passants.

Des centaines de personnes revenant de travailler furent obligées de chercher asile dans la grande salle d'attente de la gare Bonaventure. Et cela dura une partie de l'après-midi et presque toute la nuit.

Plusieurs accidents sont arrivés, ce matin, en l'encombrement des rues. On rapporte entre autres le fait d'un homme dont le cheval a été gravement blessé sur la rue St-Jacques.

Les marchés de la ville sont presque déserts, les cultivateurs ayant été dans l'impossibilité d'y apporter leurs produits.

QUATRE FEMMES EN DÉTRESSE

M. C. Contant, propriétaire de l'hôtel C. P. R. sur Notre-Dame, près de la gare D'Alouffe, a recueilli, hier, à 4 heures, quatre personnes de Maison-neuve qui ne pouvaient retourner chez elles parce que la circulation des tramways était interrompue. Ce sont Mmes Elie Goyette, de la rue Industrielles; Mme Hugh Jameson, de la rue Pie IX; et Miles Paquette, de la rue Notre-Dame. Ces quatre personnes sont restées chez M. Contant jusqu'à minuit alors qu'elles furent transportées chez elles en voiture par un M. Belloc.

A suivre sur la dernière page

A TOUTOUR DES DRAPEAUX

Le tricolore déchiré et foulé aux pieds par la foule des manifestants contre les journaux français et l'Université Laval.

En montant à l'assaut de l'Université Laval, les étudiants du McGill sont repoussés avec des boyaux d'incendie et battent en retraite

Les étudiants du Laval font descendre les drapeaux hissés par leurs confrères anglais et les remplacent par des tricolores.



LA SCÈNE, HIER SOIR, À L'UNIVERSITÉ LAVAL, AU MOMENT OÙ LES ÉTUDIANTS CANADIENS-FRANÇAIS RECURENT LES DRAPEAUX DE MCGILL AVEC LES BOYAUX D'INCENDIE

La guerre à Montréal a continué de plus belle, hier après-midi et hier soir. Les étudiants de l'Université Laval ayant appris la conduite indigne de leurs confrères du McGill résolurent d'y répondre par une contre-manifestation.

Comme on le sait, les étudiants du McGill, après s'être rendus maîtres à l'hôtel de ville, le matin, se sont rendus à l'Université Laval. Ils ont trouvé là une douzaine d'étudiants en compagnie du docteur Rottor, qui fit tout en son pouvoir pour les calmer.

Un drapeau anglais fut hissé par les McGill, pour être immédiatement descendu par un étudiant du Laval. Les McGill revinrent à la charge et, comme ils étaient aussi nombreux que les soldats de Roberts autour de Cronje, ils parvinrent à hisser le drapeau anglais de nouveau. Le même étudiant du Laval s'avança courageusement, et seul contre tous, s'empara du drapeau, compa la corde et remonta dans l'Université. Cet exploit mit la rage au cœur des McGill, qui s'élançèrent à la poursuite de ce héros et envahirent

rent les salles et les couloirs de l'Université. La petite troupe d'étudiants ne put tenir contre ce déchaînement insouciant de passions. Les McGill faisaient appel aux plus violents préjugés de race et de nationalité pour inciter leurs compagnons à se livrer à toutes sortes d'excès. Ne trouvant personne pour assouvir leur fureur, les étudiants s'acharnèrent sur le drapeau français. Tous les tricolores visibles furent déchirés et foulés aux pieds. Déjà, sur la rue St-Jacques, une insulte semblable au drapeau de la France avait été perpétrée.

Après le départ des étudiants du McGill, vers une heure de l'après-midi, la contre-manifestation fut décidée.

LAVAL ENTRE EN SCÈNE

Les étudiants se massèrent aux abords de l'Université, vers 4.30 heures, puis ils se mirent en marche par les rues Ste Catherine, St-Laurent, Côte St-Lambert et St-Jacques, jusqu'à nos bureaux. Ainsi qu'un de nos confrères anglais le disait, hier, "La Presse" n'a pas le contrôle du balcon où les drapeaux an-

gais ont été arborés. C'est la maison White et Cie qui occupe cette partie de notre édifice. Pour exaspérer les étudiants, ces messieurs n'ont eu faire rien de mieux que d'agiter glorieusement le drapeau britannique. L'effet fut tel qu'on le prévoyait. Une cinquantaine d'étudiants se précipitèrent à l'assaut et allèrent triomphalement

planter le drapeau de l'Université Laval au-dessus du drapeau britannique. Pendant cet intervalle, une autre escouade montait chez MM. White et Cie pour enlever le drapeau britannique. Après de longs pourparlers, les étudiants virent les drapeaux disparaître du balcon anglais.

SCÈNES PALPITANTES

Entre temps, des scènes palpitantes se déroulaient dans la rue. Les étudiants chantaient la "Marseillaise" et faisaient abattre tous les drapeaux anglais, tandis que volontairement les tricolores apparaissaient aux fenêtres des maisons avoisinantes, au milieu d'enthousiastes acclamations.

Les étudiants du McGill accoururent, et grossis d'une foule anti-canadienne-française, se mirent sur les Laval en chantant le "God Save the Queen." Des coups de cannes, des coups de poings commencent à pleuvoir dru et de toutes parts.

LE DRAPEAU FRANÇAIS DECHIRÉ

Un Anglais s'étant emparé d'un drapeau tricolore le déchira avec rage. Il fut aussitôt entouré par les Canadiens-Français qui le forcèrent de s'agenouiller et d'embrasser le drapeau qu'il venait de souiller. Les lambeaux du dra-

Coups de revolver tirés sans résultat faucheux pendant qu'un étudiant du Laval se faisait poignarder hier soir à l'Université.

Au Square Dominion, la manifestation n'a pas été interrompue -- Kruger a été brûlé en effigie dans un feu de joie monstre

Le maire intervient et demande aux doyens des deux Universités de rétablir le calme.

peau furent recueillis et montrés comme trophées, après la bagarre.

La police fut mandée sur ces entrefaites. L'échevin Lebeuf, président du comité de police, était à ce moment venant d'une autre direction qu'il avait le matin, dans les bureaux d'un de nos confrères, il fit arrêter un de nos confrères et le fit conduire au poste, avec ordre de pas le relâcher sous aucune considération. Cette nouvelle se répandit parmi la foule, où l'on parlait ouvertement de faire un mauvais parti à l'accusateur. Il a même été question, hier soir, dans plusieurs réunions, de profiter de la première occasion pour s'emparer du président du comité de police, de le gouffonner avec les harles de gouffron envoyés par le "Star" au square Dominion pour fêter la débaucherie de Lebeuf, et de l'empêcher.

LES EFFORTS DE LA POLICE

Le chef Carpenter et plusieurs de ses hommes ont fait des efforts pour calmer la foule et avec le secours des constabuliers ont empêché la bataille de dégénérer en sanglante bagarre. Un des manifestants fut arrêté et conduit au poste. Un étudiant du McGill, nommé Stonebury, a été blessé à la figure.

Finalement l'ordre s'est rétabli.

AU SQUARE DOMINION

Le calme fut cependant de peu de durée. Les étudiants du McGill, groupés par les soins du "Star" sur le square Dominion, donnèrent libre cours à leur joie et allumèrent des feux de joie et brûlèrent Kruger en effigie en chantant le "God Save the Queen". De 12 les étudiants s'emparèrent de l'ombelle de Balmoral et des bulletins d'un de nos confrères et les brûlèrent jusqu'à l'Académie de Musique. L'ombelle devint trop lourde à tenir dans les banes de neige, les étudiants le laissèrent en face de la Galerie des Arts.

TAPAGE À LAVAL

Après cette démonstration au square Dominion, les étudiants du McGill se rallièrent pour descendre à l'Université Laval. Quelques étudiants de cette université ayant en connaissance de l'intention des McGill, téléphonèrent immédiatement à leurs confrères et bientôt un petit groupe était formé à l'entrée des rues Ste Catherine et St-Denis. Il était alors 9.30 heures. Vers 8 heures, le calme fut rétabli.



COURSES EN PATINS AU PRINCE ARTHUR

Nouveaux succès pour les Shamrocks

CONCOURS DE TIR POUR LA SEMAINE PROCHAINE

La P. A. A. gagne le championnat junior aux quilles

LE PATIN

COURSES AU PRINCE-ARTHUR

Les cinquante courses annuelles du club de patinage...

Tous concurrents étaient entrés dans cette course...

Brève laissa échapper l'un de ses patins...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

Le défilé commença à 12 heures et dura jusqu'à 10 heures...

CARNIVAL A KEMPTON

Le grand carnaval de Kempton a eu lieu le 27 février...

HOCKEY

NOUVELLE VICTOIRE POUR LES SHAMROCKS

LES VICTOIRAS DÉFAITS PAR UN SCORE DE 10 A 0

Quelques douzaines de personnes ont vu hier soir les Shamrocks battre les Victoras...

LES QUILLES

LA POINTE SAINT-CHARLES REMPORTE LE TITRE DE CHAMPION

Deux parties de quilles ont été jouées hier soir dans la salle des quilles...

POINTE SAINT-CHARLES II

ROYALE II

VICTOIRE POUR LA M. A. A. A.

ROYALE vs MONTCALM

LE BILLARD AU CERCLE SAINT-PIERRE

Les parties de billard ont été jouées hier soir au Cercle Saint-Pierre...

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ROYALE vs MONTCALM

ASSEMBLEE DES JEUNES INDEPENDANTS

C'est ce soir qu'aura lieu au Grand Café National...

LA RENCONTRE CLOUTIER-SHAY

C'est ce soir qu'aura lieu au Grand Café National...

CORRESPONDANCE AMERICAINE

(Spéciale à "La Presse")

ECHOS DE FALL-RIVER - LES CONFERENCES DE L'ABBÉ MAGNAN A NOTRE-DAME

FALL-RIVER, MASS. - "La Presse" a déjà dit que M. l'abbé Magnan...

Ces entretiens sur la Palestine sont spécialement adressés aux membres de la Confédération des Tiers-Ordres de St. François d'Assises...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

Le congrès de la Palestine est un événement de premier ordre...

BOULETAGE CONTINU AU FOND UNE MATIÈRE DURE ET MOÛRTE

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

Le bouletage continu au fond une matière dure et morte...

MANCHESTER

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

MANCHESTER

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

MANCHESTER

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

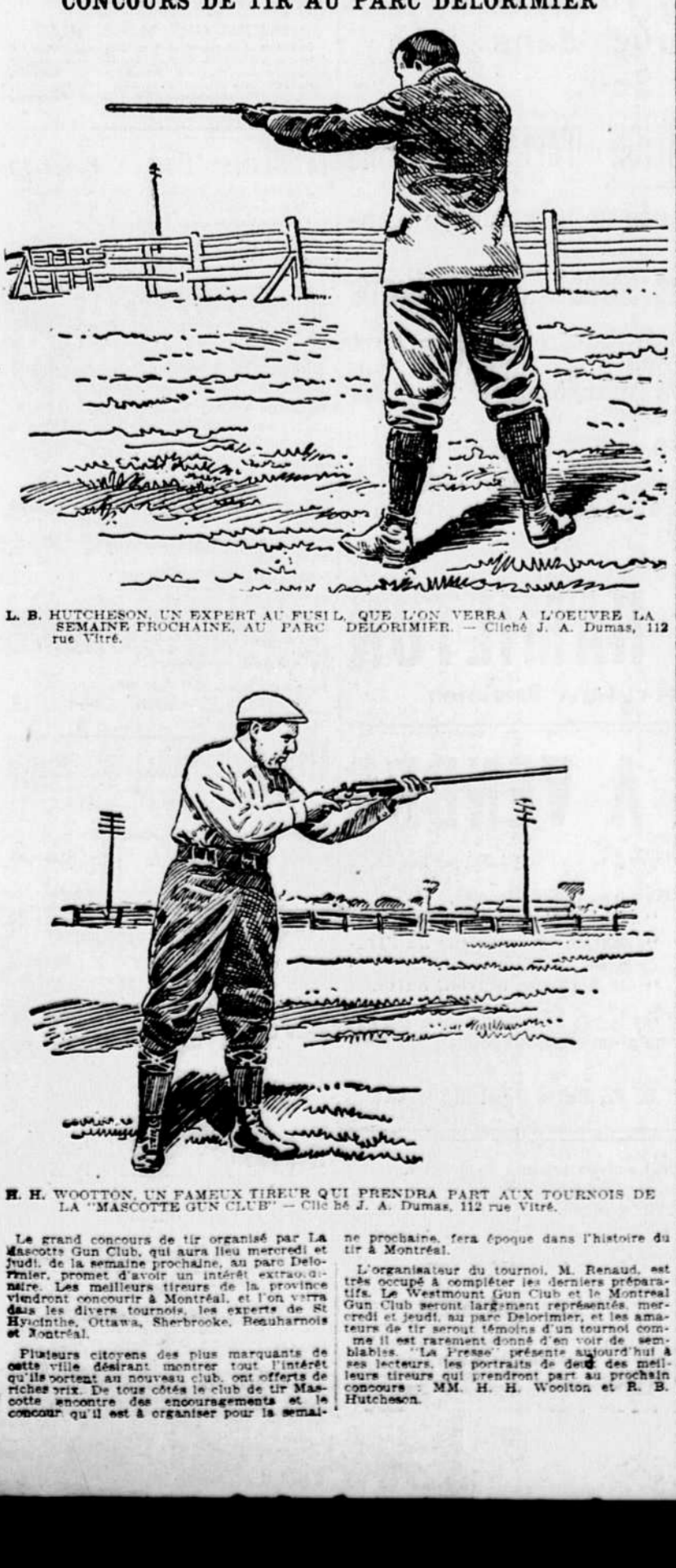
Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...

Les manufacturiers commencent à s'écarter du mouvement...



CASTORIA Pour Bébes et Enfants. Advertisement for Castoria medicine.

A cause du mauvais temps, nos Bargains du Jeudi et du Vendredi tiendront bon jusqu'à la fermeture du magasin samedi soir. Advertisement for a store sale.

PARC SOHMER Programme extra, dimanche prochain, au Parc Sohmer. Advertisement for a park event.

LES PATTES DE MOUCHE Comédie en 3 actes de V. Sardou. Advertisement for a play.

MANCHESTER Advertisement for a Manchester event.

DYSPEPSIA Advertisement for a medicine to treat indigestion.

POUGUES ST LEGER Advertisement for a product or service.

CAFE SANTE Advertisement for a cafe or restaurant.

BON A SAVOIR Advertisement for a tip or piece of advice.

Magasin ouvert jusqu'à 10 heures Samedi Soir. Advertisement for a store's hours.

BERNIER & WEST. Advertisement for a business or company.

Advertisement for a business or company.

Advertisement for a business or company.

Advertisement for a business or company.

Advertisement for a business or company.

Advertisement for a business or company.

Advertisement for a business or company.

Advertisement for a business or company.

Advertisement for a business or company.

Advertisement for a business or company.

LA PRESSE

IMPRIMERIE ET PUBLICATIONS... 71 et 73 RUE ST JACQUES... ABONNEMENT... CIRCULATION DE LA PRESSE... MONTREAL, 2 MARS 1900.

LES ELECTIONS GENERALES

Ottawa, 2 mars 1900. La nouvelle que je vous annonçais hier, au sujet de l'organisation en chef libérale, M. Smith, se complique. Le sceptre d'Ontario a été enlevé à M. Smith, mais pour lui confier d'autres fonctions.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 1er mars 1900. Bonne journée. Enfin, les résolutions des deux millions pour le contingent sont passées. M. Bourassa, comme il l'avait promis, a présenté une résolution pour supprimer la portion des résolutions qui prescrit le paiement aux volontaires de la différence entre la paie canadienne et la paie impériale.

en cours, et que la Chambre, bien que réunie depuis un mois déjà, n'ait reçu aucune information à cet égard. Sir W. Laurier a répondu qu'il regrette de n'avoir été informé plus tôt de la nature de cette interpellation, mais que, du moment où il s'agit de se prononcer sur une déclaration faite aux Communes, il lui était impossible de répondre sans préparation.

M. Taylor demandait, comme je vous l'indiquais hier, si le gouvernement songeait à mettre dans le budget une somme pour élever un monument aux Canadiens morts au Transvaal pour la défense de l'Empire.

Sir W. Laurier a répondu que la guerre n'était pas terminée, que les succès couronnaient maintenant les armées anglaises, que la glorieuse nouvelle de la délivrance de Ladysmith devait être joyeuse aux coeurs canadiens, mais n'indiquait pas que la guerre était terminée.

Gardons, dit-il, maintenant toutes nos forces pour le champ de bataille; après la guerre, nous n'oublierons pas strictement le respect dû à nos morts, et nous saurons assurer aux vivants et à leur entourage les soins qu'ils nécessitent.

Les représentants des manufactures de coton ont eu, cet après-midi, une entrevue avec le ministre des Travaux Publics. Étaient présents: MM. A. Racine, commissaire du havre; J. Cochrane, Whitehead, de la Dominion Cotton Factory; les gérants des manufactures de coton de Valleyfield et de Compton.

contingent la différence de paie entre le salaire impérial et la paie des troupes canadiennes conformément aux ordonnances régulièrement prescrites par l'ordre en conseil.

Tout le monde comprit par ces termes de la résolution qu'il s'agissait de la paie des volontaires au camp, soit 50 cents par jour.

Dans ces conditions, le gouvernement impérial payant 25 cents par jour, le Canada comptait 25 cents également. Pendant deux heures la discussion se fit sur cette base, tout le monde convenant que le gouvernement canadien payait au moins 25 cents pour ses soldats à-bas.

Tout à coup, on distribua en chambre un document officiel contenant un estimatif probable des dépenses du contingent.

L'hon. M. Wallace s'aperçut alors que la somme des Canadiens était comptée à 40 cents par jour.

Il demanda au Ministre de la Milice si telle était réellement la paie des volontaires canadiens. Le Dr Borden qui avait écouté toute la discussion sur les paies et les différences basées sur 50 cents par jour avoua étonnement que tout le monde était dans l'erreur et que l'ordre en conseil en question prescrivait que les soldats canadiens toucheraient la différence, non pas sur la paie des volontaires en activité, soit 50 cents mais sur la paie des troupes permanentes, soit 40 cents.

La Cie S. Carsley, Limitée

BARGAINS DU VENDREDI TOUS REPÊTES DEMAIN, SAMEDI

Stock d'un Fabricant de BEAUX GANTS DE KID Pour Dames. Prix régulier \$1.25 la paire. Spécial, 73c la paire.

Cet immense achat fournira aux amateurs de beaux gants de kid une excellente occasion de se procurer les gants dont ils ont besoin pour la saison à des prix remarquablement bas. Le fabricant de ces gants est renommé dans le monde entier pour la haute qualité de ses gants.

JUPES DE ROBES D'UNE VALEUR SANS PARALLÈLE. Voici un bargain en fait de jupes spécialement préparé pour les écoulés rapidement, demain, samedi.

Nouveaux Gilets. Ces gilets auront une chaude réception, demain: ils sont vraiment élégants et marqués à des prix modiques.

Nouvelles Colletteries Golf. Les colletteries les plus nouvelles à Paris se trouvent ici: ce sont des nouveautés de haute classe qui sont si populaires et cependant si rares.

VETEMENTS DE PRINTEMPS POUR HOMMES ET PETITS GARÇONS. Le magasin de vêtement est un des plus attrayants de ce vaste édifice.

LACIE S. CARSLY LIMITEE. Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St Jacques.

RESTAURANT BOUGEANT

25 Côte St Lambert. Reconnu comme le meilleur restaurant français de Montréal, fréquenté par la noblesse sociale.

Lave sans frotter. Si vous êtes fatigués de frotter sur la planchette, de vous y casser les reins et de déchirer les lingeries fines, demandez-nous l'échantillon GRATUIT, qui, simplement en faisant bouillir et rincer, rend le linge blanc comme la neige, sans pouvoir le ronger. C'est la

VICTORINE

Des milliers de femmes s'en servent et nous en font l'éloge et la Victorine se vend partout.

La Gomme A Macher "KARMA"

Ne peut pas s'émietter parce qu'elle est faite avec soin. C'est sa PURETE qui la distingue.

"KARMA"

Elle est agréable au goût et donne satisfaction. 26, 27, 28



NESTLE FOOD

Elevé Dessus. NESTLE'S FOOD est une nourriture complète et parfaite pour les enfants, et ressemble beaucoup au lait de la mère.

LA MAISON HAMILTON Répètera Demain, Toute la Liste de Bargains parue dans "La Presse" de Jeudi Soir.

AINSI QUE NOTRE EXPOSITION D'ALIMENTS PURS. Demain et tous es jours de la semaine prochaine, Des Milliers d'Echantillons seront Donnés Gratis.

LA STANDARD LIGHT & POWER CO. Augmenter sa capacité pour alimenter les moteurs électriques. Gros accouplés. Prix raisonnables. Demandez-les au 31 RUE CHENEEVILLE 27-3

PACIFIQUE CANADIEN

Convoy spéciaux pour le Nord-Ouest Canadien. Chaque mardi durant les mois de Mars et d'Avril, offrant aux colons et à leurs familles l'occasion de voyager avec leur bétail.

SERVICE DE CONVVOIS POUR OTTAWA. Départ de la gare de la rue Windsor à 4 h 15 a.m., 10 a.m., 4:30 p.m., 8:30 p.m., 9:45 p.m.

Service de Cars-Bonolis pour Ottawa. Le convoi part de Montréal, rue Wellington à 8:30 p.m. tous les jours, à un Char-dortoir local pour Ottawa que les passagers doivent prendre à 9:00 p.m. et dans lequel ils pourront rester jusqu'à 11 h 30 p.m.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service de Convoy Amélioré pour MONTREAL et OTTAWA. Départ de Montréal 7:30 a.m., 11:30 a.m., 4:40 p.m., 8:40 p.m.

CONVOIS-EXPRESS RAPIDES TORONTO VIA L'OTAWA. Départ de Toronto 6:00 a.m., 8:00 a.m., 11:00 a.m., 1:00 p.m., 3:00 p.m., 5:00 p.m., 7:00 p.m., 9:00 p.m.

Cie Générale Transatlantique. Ligne Française, directes de New-York au Havre, Paris, France, 22 et 24 jours.

LE COMMANDEMENT DE NOTRE MILICE

La question du choix du commandant en chef des troupes canadiennes est toute d'actualité.

Pourquoi n'aurions-nous pas un commandant d'origine canadienne? N'est-il pas étrange que jusqu'à la Confédération le commandement des milices ait été dévolu à l'un des nôtres et que, aujourd'hui, parce que dans un moment de courtoisie, nous avons fait appel à l'Angleterre pour nous envoyer un général, on veuille nous refuser aujourd'hui, le droit de nous commander nous-mêmes?

Remontons un peu dans l'histoire. Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, la milice qui existait sous l'ancien régime, passa entièrement aux mains du gouvernement général et fut naturellement pour chef le secrétaire militaire de celui-ci.

En 1780, le gouverneur Haldimand prépara un projet d'organisation de la milice, et ce projet qui fonctionna depuis 1780, reçut, en 1792, la sanction de l'Assemblée Législative.

Haldimand avait choisi comme adjutant-général M. François Duperron Baby, un des anciens défenseurs de la colonie, de 1753 à 1760. En 1772, il fut envoyé en Angleterre comme délégué de la colonie, pour discuter l'acte de Québec, qui entra en vigueur en 1775.

Pendant l'invasion américaine de 1775-1776, le gouverneur Carleton le nomma major de la milice de Québec. En 1780, le gouverneur Haldimand l'appela au commandement de la milice qu'il venait de créer, avec le titre d'adjutant-général, qu'il garda de 1780 à 1812. Il fut remplacé trois mois avant la déclaration de la guerre américaine de 1812, par le capitaine François Xavier Vassal de Monville, fils d'un ancien capitaine du régiment de Béarn, venu au Canada avec l'armée de Montcalm, F. X. Vassal de Monville s'était engagé en 1775, pendant la guerre américaine et avait servi jusqu'en 1783. Il navigua ensuite, reprit du service en 1795 comme lieutenant de la Royal Canadian et conquit le grade de capitaine.

En 1802, le régiment fut débandé. Le gouverneur Craig, en 1807, le nomma assistant adjutant-général, sous les ordres du col. Baby, et en 1812, il succéda au col. Baby, qui se retira à l'âge de 75 ans. Pendant la guerre de 1812-1815, il fut le bras droit du général Georges Prévost, gouverneur-général. Il garda le poste de chef de la milice canadienne jusqu'à l'union des Canadas et se retira alors, en 1811, à l'âge de 82 ans.

En 1841, le col. M. B. C. A. Guzy succéda au col. Vassal de Monville; c'était le fils d'un officier des Gardes Suisses de Louis XVI.

En 1846, le col. E. P. Taché remplaça le col. Guzy et garda ce poste jusqu'en mars 1848.

Le col. P. D. Latérière remplit le poste d'adjutant-général de la milice pendant quelques semaines.

Puis le colonel A. de Salaberry en 1848 fut appelé au commandement de la milice et mourut à ce poste en 1867.

Ces quatre derniers officiers étaient canadiens d'origine et il suffit de citer leur nom pour faire comprendre combien ils étaient dignes de commander des soldats canadiens.

En 1867 avec la Confédération et la nouvelle loi de milice, on décida de demander des officiers anglais et aussitôt le bouleversement commença, les alliés et venues se multiplièrent au détriment du service et du renom du pays.

Le commandant de la milice cédant d'abord à porter le titre d'adjutant-général et on nous envoya successivement d'Angleterre: Le colonel P. L. McDougall, 1868, 1880; puis le colonel Patrick Robertson-Ross, 1868-1873.

En 1873, un canadien, le colonel Walter Powell occupa l'interim pendant un an.

En 1874 arriva le major Edward Selby Smith qui remplit les fonctions d'adjutant-général de 1874 à 1875.

En 1875 le gouvernement canadien pour se montrer plus courtois encore supprime le titre d'adjutant-général et donne le titre de général au commandant des forces canadiennes. Nous avons alors: Le général Sir Ed. Silby Smith, 1875-1880. Le général H. A. Luard, 1880-1884. Le général Sir Francis D. Middleton, 1884-1890. Le général J. Caradoc Herbert, 1890-1895. Le général Gascoigne, 1895-1898. Le général Hutton, 1898-1900. Espérons que le tour est fini.

Les libéraux, qui ont idiotement hâgé l'assurance que Sir Charles Tupper avait pris au nom d'un ami, sur le premier contingent canadien, ont en honte de leur mesquine partialité, cette après-midi.

Il est oté obligés d'applaudir quand Sir Charles Tupper a lu, cette après-midi, la dépêche suivante, dont il n'est pas besoin d'accentuer l'importance. Elle parle au coeur des Canadiens.

Voilà une question réglée, mais pas sans que le gouvernement n'ait essayé de jouer un tourtement mesquin au sujet du chiffre de la paie des malheureux volontaires; il devrait en avoir honte.

Je vous donnerai plus loin, une idée de ce que trame.

Les libéraux, qui ont idiotement hâgé l'assurance que Sir Charles Tupper avait pris au nom d'un ami, sur le premier contingent canadien, ont en honte de leur mesquine partialité, cette après-midi.

Il est oté obligés d'applaudir quand Sir Charles Tupper a lu, cette après-midi, la dépêche suivante, dont il n'est pas besoin d'accentuer l'importance. Elle parle au coeur des Canadiens.

Voilà une question réglée, mais pas sans que le gouvernement n'ait essayé de jouer un tourtement mesquin au sujet du chiffre de la paie des malheureux volontaires; il devrait en avoir honte.

Je vous donnerai plus loin, une idée de ce que trame.

Les libéraux, qui ont idiotement hâgé l'assurance que Sir Charles Tupper avait pris au nom d'un ami, sur le premier contingent canadien, ont en honte de leur mesquine partialité, cette après-midi.

Il est oté obligés d'applaudir quand Sir Charles Tupper a lu, cette après-midi, la dépêche suivante, dont il n'est pas besoin d'accentuer l'importance. Elle parle au coeur des Canadiens.

Voilà une question réglée, mais pas sans que le gouvernement n'ait essayé de jouer un tourtement mesquin au sujet du chiffre de la paie des malheureux volontaires; il devrait en avoir honte.

Je vous donnerai plus loin, une idée de ce que trame.

Les libéraux, qui ont idiotement hâgé l'assurance que Sir Charles Tupper avait pris au nom d'un ami, sur le premier contingent canadien, ont en honte de leur mesquine partialité, cette après-midi.

Il est oté obligés d'applaudir quand Sir Charles Tupper a lu, cette après-midi, la dépêche suivante, dont il n'est pas besoin d'accentuer l'importance. Elle parle au coeur des Canadiens.

Après les interpellations dont le résultat doit paraître sur une autre colonne, dans le compte-rendu de la séance, si la tempête épouvantable qui sévit actuellement s'est suffisamment apaisée pour livrer passage aux trains dont nous attendons depuis ce matin la venue, la discussion a repris sur les résolutions de M. Fielding pour les deux millions à l'usage du contingent qui se bat en Afrique.

Le Dr Russell et plusieurs autres ont réitérés des protestations convaincues de loyauté, jusqu'à six heures du soir, heure à laquelle la deuxième lecture a eu lieu, et le comité s'est formé pour l'examen des résolutions. Il était alors six heures, heure de la suspension de la séance.

En comité, les premières clauses des résolutions ont passé assez facilement jusqu'à la dernière, relative au paiement de la différence de solde que le gouvernement prenait à sa charge.

Les conservateurs n'ont pas insisté sur l'idée primitive de payer les frais complets de solde des troupes depuis leur départ; ils ont laissé au gouvernement la responsabilité de profiter de la solde impériale, pour économiser un certain montant sur la paie des volontaires canadiens.

Evidemment, il est été plus franc, plus honnête et plus loyal pour le Canada de payer à ses volontaires toute leur solde, sans s'inquiéter de la paie impériale, comme on fait tant de maisons de commerce qui paient à leurs employés tout leur salaire pendant leur absence au service.

Mais enfin l'opposition a consenti à ne pas discuter ce point et désireuse de voir passer les résolutions à l'unanimité, ne faisait aucun obstacle quand M. Bourassa, appuyé par M. Monet, a proposé son amendement bien catégorique rayant tout supplément de paie et laissant aux volontaires la seule paie impériale sans engager le Canada.

Cette position prise par le député de Labelle était la conséquence logique de son discours d'ouverture et l'accomplissement d'une promesse et d'un engagement pris.

On lui doit rendre cette justice qu'il n'a pas hésité en dépit d'une défaite assurée et de défections nombreuses de personnes sur lesquelles il devait compter.

J'ai donné au début de cette lettre le résultat. Mais le gouvernement a joué triste rôle.

Est-ce incompetence, est-ce finesse, est-ce tricherie? toujours est-il que les ministres ont pendant trois heures équivocué sur un paragraphe des résolutions disant qu'ils allaient payer au

Le grand pape, lumière et orgueil du monde catholique, dont la sainteté, et la sagesse inspirée, font l'admiration de l'univers entier, commence sa 91ème année d'existence. Demain, l'Auguste Pontife aura clos la 22ème année de son règne.

Le "drapeaumanie". C'est un nouveau mot créé à Montréal, depuis hier, pour désigner la folie furieuse, qui s'empare des têtes chaudes, dans les occasions nationales.

Contre les idiots, jeunes ou vieux, qui, dans un pays libre, veulent régler les sentiments et les actes de leurs concitoyens, il y a l'eau froide.

Malheureusement, les pompes et les hausses ne sont pas toujours à la main. Alors, et bien alors, il faut employer le traitement énergique, comme nous l'avons fait, hier, à "La Presse" contre les forcenés de McGill, qui sont venus nous assaillir, et ont dû se retirer joliment déçus.

Dans ces circonstances, la tragédie devient très possible; témoin ce qui vient de se passer sur les frontières mexicaines, en contact avec les Etats-Unis.

A Pilarès de Tierra, Mexique, le 22 février, jour de l'anniversaire de Washington, des jingos yankees ont arboré le drapeau étoilé. Les Mexicains, de bonne humeur pour une fois, auraient laissé faire, si les manigances de la-bas n'eussent pas insisté à placer leur drapeau au-dessus du drapeau mexicain. De là conflit, coups de pistolet, trois Américains et cinq Mexicains tués.

Voilà où conduit la "drapeaumanie", à quel point la célérité.

Le mot de M. D. C. Bloomer, avocat de Council Bluffs, Iowa, qui a paisiblement trépassé, samedi dernier, aurait compté inaperçue, au milieu des coups de faux que la sombre moissonneuse distribue, universellement, à chaque heure, à chaque minute et à chaque seconde, si une femme, Madame Bloomer, ne fût devenue l'apôtre de la révolution du costume féminin.

M. Bloomer se maria, en mai 1840, à Amelia Jenks. On ne dit pas si cette union apporta quelque bonheur à l'époux ou sait seulement qu'elle lui amena beaucoup d'enfants.

Mme Bloomer inventa le pantalon bonifiant pour le beau sexe, à qui elle prêcha, autant qu'elle le put, l'évangile du féminisme et de la culotte plus ou moins large. Et elle prêcha, non seulement de parole, mais d'exemple. Six ans durant, jusqu'à sa mort, elle porta le veston et la culotte zouavesques.

Telle est l'origine du "bloomer", et de la célébrité un modeste avocat, qui donna, bien involontairement, à ce costume, son nom, et probablement la plus large part de son bonheur domestique.

Le début de Joe Martin à la Colombie Anglaise n'est guère prometteur, si l'on juge des sentiments du peuple par ceux de la législature. Sur une résolution proposée en sa faveur, il n'a obtenu qu'une voix.

Enfin, il y a eu avis de prorogation, puis, dans l'excitation du moment, le lieutenant-gouverneur Melanes, ayant oublié de prononcer la prorogation, il s'ensuivit qu'il ne reste plus qu'à dissoudre l'Assemblée.

Le grand art de la politique: profiter du "moment psychologique". C'est ce que le gouvernement impérial vient de faire. A peine la nouvelle des victoires de lord Roberts, et du général Buller venait-elle de Jeter le Royaume-Uni, dans une joie exubérante, que lord Lansdowne, chef parlementaire du "War Office", a annoncé que le gouvernement allait demander le vote d'un crédit additionnel de \$10,000,000, pour la guerre, et pour l'envoi de 36,000 hommes de troupes fraîches, en Afrique-Sud.

L'armée anglaise, au Transvaal sera alors de plus de 280,000 soldats.

LA GUERRE ANGLO-TRANSVAALIENNE



L'adieu des camarades.

Les cadavres des soldats tombés au champ d'honneur, attendant la sépulture ensevelis dans le drapeau britannique.

LE PRIX DE LA VICTOIRE

CONFIDENCE ET CONFESION

Voilà un excellent article de François Capelle...

Je le répète, il en va de même dans presque toutes les confidences...

Malheureux qui chancelles sous le poids d'un mensonge...

Ainsi pour tout cela, me réponds-tu dans un cri de douleur...

Un enfant du monde civilisé, est-ce donc si difficile ?

Le directeur de ce brillant corps militaire annonce qu'il recevra toujours avec plaisir les recrues...

MUSIQUE A LA CATHEDRALE, DIMANCHE LE 4 DE MARS

LE MONUMENT WASHINGTON

COMPAGNIE DES CHARS URBAINS DE MONTRÉAL

UN BELLE COUTUME

LES CHIENS TAXÉS... AU MÈTRE

ALDENA LUNDI 5 Mars, a 8.15 p.m. CRESCENTS vs SHAMROCK

MILLIONNAIRES NEW-YORKAIS

PAR EDWARD O'BRIEN CO. VENTE IMPORTANTE D'IMMEUBLES

PAR WALTER M. KEARNS PROPRIETE

Avis de Faillite F. DUCLOS, Montréal

Primes de "La Presse" Portraits

Au Crayon \$1.00 A la Sépia \$1.25 A la Peinture \$1.50

Voici la manière de Commander

ENCORE UNE FOIS... DEMAIN, SAMEDI, NOUS OFFRONS N'IMPORTE QUELLE CHAUSSURE DANS NOTRE MAGASIN POUR \$3.50

SLATER'S SHOE STORE 249 rue St Jacques

AMUSEMENTS MONUMENT NATIONAL SAMEDI SOIR, LE 3 DE MARS

ACADEMIE 1222 MARS 3 soires et matines samedi soir

1000 CURIOSITES NOUVEAUX TABLEAUX CINEMATOGRAPHIE

Magasin ouvert jusqu'à 10 heures Samedi Soir

Avis de Faillite J. N. BROUSSARD ET CIE

Avis de Faillite G. A. VALLÉE

Avis de Liquidation

LES DÉBITES DE LA PRESSE

ENCORE UNE FOIS... DEMAIN, SAMEDI, NOUS OFFRONS N'IMPORTE QUELLE CHAUSSURE DANS NOTRE MAGASIN POUR \$3.50

AUX ASSISES

La Cour d'Assises a repris sa séance, hier après-midi.

James Baxter, Ferdinand Lemieux et James J. Herbert, conspiration contre la banque Ville-Marie.

Philémon Désjardis, vol; Marie-Louise Léonard, épouse de Frédéric Dubois, vol; Victor Mailloux, crime d'incendie; Auguste Moffatt, vol avec effraction; John Smith, Charles Smith et Charles Lévesque, accusés d'avoir menacé un nommé Prosper Monette avec un revolver.

LE "MERRIMAC"

Était-il en état de prendre la mer ?

Québec, 2 — La cour d'amirauté a ouvert une enquête, hier, au sujet de la valeur du steamer "Merrimac", comme navire pouvant tenir la mer.

SOIREE DE FAMILLE

Malgré la neige et la tempête, la représentation donnée, hier soir, au Monument National, par les acteurs des Soirées de famille, a attiré un nombreux public.

L'APPENDICITE

M. A. Lapointe, fils aîné de M. L. A. Lapointe, est retourné hier après-midi au collège St Laurent, parfaitement rétabli d'une opération qu'il a subie à l'hôpital Notre-Dame.

PARC SOHMER

Programme choisi, dimanche prochain, au Parc Sohmer, 101-2

LA MARINE FRANÇAISE

Paris, 2 — La Chambre des députés a discuté, hier, le budget de la marine.

M. de Lanesma, ministre de la marine, a répondu à M. Lockroy, il a dit qu'il importait que la France fit de grands sacrifices pour le développement de sa marine.

LE MARQUIS DE LANSDOWNE

Demande 61,499,400 louis pour l'armée de 1900

London, 2 — A la chambre des Lords, le secrétaire d'Etat, Lord Lansdowne a dit qu'il ne savait à qui donner le plus d'admiration, au général Cronje et des vaillants compagnons ou des braves qui ont marché avec Buller.

UNE BELLE COUTUME

Dans le temps, chaque fois que le 46e de ligne prenait les armes, on appelait le nom de La Tour d'Auvergne.

L'APPENDICITE

M. A. Lapointe, fils aîné de M. L. A. Lapointe, est retourné hier après-midi au collège St Laurent, parfaitement rétabli d'une opération qu'il a subie à l'hôpital Notre-Dame.

PARC SOHMER

Programme choisi, dimanche prochain, au Parc Sohmer, 101-2

A cause des mauvais temps, nos Bargains du Jeudi et du Vendredi tiendront bon jusqu'à la fermeture du magasin, samedi soir.

BERNIER & WEST, Angle des rues St-Catherine et Université.

LA GARDE VILLE-MARIE

Elle prépare une excursion aux Etats-Unis

La Garde Ville-Marie a déjà commencé à s'occuper d'une excursion aux Etats-Unis pour l'été prochain.

MUSIQUE A LA CATHEDRALE

A la grand'messe, "Sanctus et Agnus" de la "Messe Brève", de Gounod.

LE MONUMENT WASHINGTON

Quelques jours avant l'ouverture de l'exposition sera inaugurée à Paris, au milieu du carrefour formé par l'avenue d'Iéna, les rues Pierre-Chartron, de Longchamps et l'avenue du Trocadéro, une monumentale statue équestre du général George Washington.

COMPAGNIE DES CHARS URBAINS

UNE ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

UN BELLE COUTUME

L'APPENDICITE

M. A. Lapointe, fils aîné de M. L. A. Lapointe, est retourné hier après-midi au collège St Laurent, parfaitement rétabli d'une opération qu'il a subie à l'hôpital Notre-Dame.

PARC SOHMER

Programme choisi, dimanche prochain, au Parc Sohmer, 101-2

LES BOERS VONT LUTTER ENCORE

Un corps d'armée de 7,000 va s'opposer à la marche de Roberts

La liste officielle des Canadiens tués et blessés en Afrique

Londres, 2 — Une dépêche de Paardeberg, en date du 28 février, dit : « Il paraît qu'un engagement au moment de la capitulation de Cronje avec les renforts boers était imminent au moment de la capitulation de Cronje. Ce n'est pas que lord Roberts l'a défendu jusqu'à ce que tous les prisonniers fussent en sûreté ».

Lord Roberts a réuni les soldats canadiens et leur a adressé les plus grands éloges pour le courage et la valeur dont ils ont fait preuve durant les engagements auxquels ils ont pris part.

Les Boers, au nombre de 7,000, se concentraient sur le front de l'armée anglaise. La cavalerie est venue en contact avec eux aujourd'hui.

Londres, 2 — A la Chambre des Communes, hier, répondant à une interpellation, M. J. Williams, secrétaire financier du Bureau de la guerre, a annoncé que le général Cronje et sa famille seraient conduits à bord du vaisseau-amiral, à Cape Town. Il a ajouté que lord Roberts a toute liberté d'agir comme il l'entend.

Melbourne, Australie, 2 — M. J. Chamberlain a envoyé au gouverneur australien un cahier de doléances demandant s'il serait capable d'envoyer d'autres troupes en Afrique, dans le cas où les troupes impériales seraient requises ailleurs.

MORT DE LEURS BLESSURES

No 8004, caporal F. W. Witters, 36 A. C., Nouveau-Brunswick.

No 7044, soldat Jos M. Johnston, 62me carabiniers, Saint-Jean.

MORT DE LEURS BLESSURES

Compagnie D., No 7463, caporal W. S. Brady, 43me carabiniers, Ottawa et Carleton.

No 7553, soldat C. T. Thomas, Gardes à pied du gouverneur.

No 7502, soldat F. J. Lining, 43e carabiniers, Ottawa et Carleton.

Compagnie E., No 7508, soldat E. Masdel, 5me carabiniers Victoria.

Compagnie F., No 785, soldat A. Roy, 8me, Témiscouata et Rimouski.

Compagnie H., No 8105, soldat G. Johnston, 62me Halifax, mort le 26 février, de blessures reçues à la bataille de Paardeberg, le 18 février.

LES BLESSÉS

Le major O. C. C. Pelletier et le lieutenant C. G. Armstrong, 5me Royal Scots.

Compagnie C., No 7399, soldat J. R. Vickers, 10me Grenadiers Royaux.

No 7323, soldat H. Coggins, 81me Infanterie Grey.

No 7342, soldat N. Gray, Sault Ste Marie.

No 7313, soldat L. Allen, Queen's Own Rifles.

Compagnie D., No 7498, caporal G. G. Hume, 10me bataillon d'Argyll.

No 7497, soldat C. Holland.

No 7531, soldat J. T. McConnell.

Compagnie E., No 5136, caporal T. E. Branch.

Compagnie F., No 7782, soldat O. Matheson.

No 7803, soldat A. Sutherland.

No 7808, sergent W. Peppert.

No 7871, caporal J. D. McDonald.

No 7822, soldat C. Harrison.

No 7841, soldat A. Bagot.

No 7778, James Slevert.

No 7815, soldat A. Thériault.

Compagnie G., No 7035, soldat John A. Harris.

No 7923, soldat Henry E. Durand.

No 7972, soldat Arthur Pelky.

No 2929, soldat Harry Bradshaw.

No 6363, soldat M. J. Quinn.

No 7915, caporal F. W. Coombs, St John Fusiliers.

No 7983, soldat W. W. Donogue, 3e Nouveau-Brunswick, C. A.

No 7950, soldat Herb. Leavitt, 71me York Infantry.

No 7995, soldat W. C. Unkaf, 62me St. John Fusiliers.

No 7985, soldat W. W. Donogue, 3e Nouveau-Brunswick, C. A.

No 7937, soldat F. W. Spague, 3e Nouveau-Brunswick, C. A.

No 7909, soldat N. E. Beach, Charlottetown, Engineers.

POUR LES BOERS

Annapolis, Maryland, 2 — A la séance de l'Assemblée législative, le greffier a lu le bulletin de l'Associated Press annonçant la capitulation du général Cronje. M. Lancaster, du comté de Charles, a proposé la résolution suivante, qui a été renvoyée à la commission des relations fédérales : « L'Assemblée législative, composée de patriotes du Maryland, exprime d'une façon régulière, par la voie parlementaire, sa vive admiration pour l'héroïque résistance du général Cronje et de ses braves compagnons d'armes, qui ont défendu ce qui est l'âme de la plus cher : la liberté, présent de Dieu ».

Cincinnati, 2 — Le maire Tafel a présidé une réunion, au cours de laquelle Melle Maud Gonne a fait un discours. Le maire a, dans une courte allocution, exprimé sa sympathie pour les Boers.

Des résolutions dénonçant les Anglais et exprimant une vive sympathie pour les Boers, ont été adoptées.

DEUX MOTS SUR CRONJE

New-York, 2 — Au cours d'une entrevue avec un journaliste de cette ville, M. Montagu White, représentant du Transvaal aux Etats-Unis, a donné les renseignements suivants sur le chef boer capturé par Roberts.

« Cronje est âgé de 65 ans. Il n'a jamais été à l'école militaire. En temps de paix, c'est un homme de plus simple et presque timide ; en temps de guerre, il est d'une détermination qui n'a d'égale que sa vivacité. Il n'a pas le moindre soupçon de son apparence extérieure ; plus souvent qu'autrement, ses habits sont boutonnés tout de travers. Ses sentiments religieux sont très développés. Comme poursuivi civile, Cronje ne s'est jamais occupé d'agriculture et d'élevage. Depuis quatre ans il remplit dans l'Etat libre d'Orange les fonctions de surintendant des noirs ».

GROSSE FORTUNE

Chicago, 2 — Madame D. B. Ten Eyck, 87, North Leavitt, a reçu information, hier, qu'elle était l'héritière d'une cinquième d'une fortune évaluée à \$20,000,000, laissée par un oncle qui mourut il y a 12 ans à Albany, N. Y. Selon le récit qu'a fait Madame Ten Eyck, le nom de cet oncle serait Roger Wandell. Les parents de ce dernier n'avaient pas entendu parler de lui depuis des années et n'avaient aucune idée de sa richesse. Ils apprirent la chose par la voix des journaux, lorsque l'administrateur annonça pour savoir le nom des héritiers.

Cette immense fortune échut aux enfants de ses frères et sœurs dont trois demeurèrent à New-York, et deux à Chicago. L'un des héritiers est John Wandell, un riche marchand retiré de Chicago.

PETIT FEU

A neuf heures, hier soir, une alarme de la boîte 413 appela les pompiers pour un commencement d'incendie dans les bureaux de M. Dod, rue McGill. Le feu a été éteint à l'aide d'un baccoc.

MORT D'UN HOMME D'ETAT

St Jean, Terre-Neuve, 2 — Sir Fred. Bowker Terrington Carter, ancien juge en chef de Terre-Neuve, est mort hier soir. Le juge Carter, qui fut aussi président de la Chambre d'Assemblée coloniale de 1861 à 1865, premier ministre et procureur général de 1865 à 1870, puis de 1874 à 1878, fut le premier homme d'état colonial à qui la reine conféra le titre de chevalier.

UNION TYPE

NOUVELLES OUVRIERES

La première grève importante à Porto Rico, depuis la conquête

LES FEMMES A LA NOUVELLE ZELANDE

La tempête qui emportera les "trust" augmente quotidiennement

Statistiques importantes

INCENDIES

AUX usines de la compagnie du gaz à Hochelaga

DEGATS DE \$7,000

Les flammes font aussi des ravages à l'Unity Hall rue Wellington

AUX GARES

AUX PHILIPPINES

La paix est suffisamment rétablie pour permettre le commerce

AUDITION D'ELVES

PARC SOHMER

Etes-vous dyspeptique?

FRAPPÉ PAR UN TRAMWAY

CONCERT PLANÇON

PARC SOHMER

POUR L'EXPOSITION

MAGASIN OUVERT JUSQU'À 10 HEURES SAMEDI SOIR.

BERNIER & WEST.

Les industries ne faisant pas partie des industries "trustées" ont été exemptées de ces multinationales.

Le Conseil des Métiers Fédérés de New-York a commencé une agitation en faveur des réformes à accorder à Porto-Rico.

Une circulaire à cet effet sera envoyée à toutes les unions affiliées à la Fédération du Travail.

Il sera demandé aux hommes d'Etat de faire une pression sur le président McKinley au sujet de ces réformes pour que le suffrage universel soit accordé à tous les citoyens de cette colonie, qu'un système d'écoles publiques y soit introduit et que les naturels du pays employés aux travaux publics reçoivent un salaire égal à celui payé aux Américains.

Dans certaines parties de cette lettre, dit-on, les citoyens en blanc et en noir américains à l'emploi du gouvernement gagnent cinq dollars par jour, tandis que les anciens habitants ne gagnent qu'un dollar et un quart pour le même nombre d'heures de travail.

La séance de la commission du feu était présidée, hier après-midi, par le chef Hatt.

Le Rév. Père Courlet, O. M. L., et M. François Martineau, ex-échevin, viennent devant la commission pour exposer la situation au sujet de l'éclairage du cadran de l'église St Pierre, dont "La Presse" parlait hier. Le nouveau système d'éclairage exige des dépenses supplémentaires et on demande en conséquence que la ville dève son allocation à \$150 au lieu de \$120 par année. M. Martineau fait remarquer que le cadran est d'une grande utilité pour le quartier St Marie.

La question est renvoyée à la prochaine séance.

La commission décide de demander des souscriptions pour la confection des uniformes. Il est résolu aussi que la commission choisira elle-même le drap et fixera le prix de la confection.

M. Ed. Cavanagh & Cie, demandant la permission d'emmagasiner du blé en quantité, près du bassin Wellington, à l'endroit où se trouve la propriété du Grand-Tronc.

M. Stanley Blacklock, ingénieur du Grand-Tronc et A. W. Buchanan, avocat de la Dominion Coal Co., s'opposent à l'un de ces projets, à cause des dangers auxquels seraient exposées les propriétés des deux compagnies.

Avant de se séparer, un sous-comité de la commission du feu ira visiter les lieux et fera rapport.

M. Simmonds demande \$20 et M. Rousseau, de la Canada Electric Co., \$19, pour le pose des fils électriques au poste No 18. Le contrat est accordé à M. Simmonds.

Les instances demandées par la commission du feu pour travaux permanents sont les suivants :

NOUVELLES STATIONS

Quartier Ouest, \$25,000.00

Quartier Hochelaga, No 13, 15,000.00

Quartier St Anne, No 9, 15,000.00

Quartier St Antoine, 30,000.00

NOUVEAUX APPAREILS

Pompes à vapeur, \$3,000.00

Echelles, 15,000.00

Travaux et dévidoirs, 1,000.00

\$10,000.00

Outils et machines pour les boutiques, 1,500.00

Total, \$87,000.00

M. C. N. Richardson, de Providence, R. I., expose aux membres de la commission un nouvel appareil perfectionné, servant à torner les tuyaux à incandescence. Cet appareil porte de nom de "Neptune Pipe Holder".

Le chef Benoît fera l'examen, on fera l'essai et fera rapport.

À la séance est levée.

M. Davis, agent général des passagers au Grand-Tronc, est revenu aujourd'hui d'un voyage à New-York, où il était allé pour affaires.

M. Charlton, gérant de publicité au Grand-Tronc, est parti, hier soir, pour Buffalo.

La compagnie du Grand-Tronc continue à s'améliorer et à augmenter le nombre de ses voitures. Six nouveaux express et wagons à bagages du dernier modèle viennent d'être terminés aux ateliers de la Pointe St Charles. Ils représentent une valeur de \$60,000.

Lundi, 19 mars, aura lieu au Kern Hall une audition des élèves du professeur Alex. M. Clerk, maître de chant à l'église du Gesù. On sait que M. Clerk a enseigné depuis quelque temps à de futurs artistes, d'un talent remarquable, et le public montréalais attend avec impatience le concert du 19.

Mais cette concert sera publié sous le patronage de la Société des amateurs de musique, s'adressant sans doute de retarder leur séance, car on s'attend à une salle comble.

— La chance ne se trouve pas dans les brasserie, mais la bonne santé est assurée si vous promez la Salsaparilla de Hood. No 1

Dimanche, le 4 mars, Magnifique programme, dimanche prochain, au Parc Sohmer. 101-2

— Comme un grand nombre de personnes n'ont pu, vu la température, profiter de notre vente du vendredi, cette vente sera répétée demain, samedi, M. Marchand, 1990-1871 rue Notre-Dame.

Le bureau des examinateurs de l'Association des barbiers s'écrit après avoir obtenu des licences aux barbiers retardataires.

La cause décidée hier par le juge Champagne en faveur de l'Association contre un nommé Vallée qui refusait de se conformer aux règlements de la société, fait croire que cela décidera tous les révoltés à se soumettre promptement.

Niagara, 2 — W. Quinn, gardien des écoles publiques de cette ville, a été trouvé mort dans une chambre d'école. On croit qu'il a succombé à une maladie de cœur.

JOHN MURPHY & Co.

VENTE Fin de Mois

DEMAIN, SAMEDI, se terminera cette vente de MARCHANDISES D'UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE, que nous avons décidé de sacrifier, afin de faire de la place pour les achats de la nouvelle saison, sans tenir compte de la perte que nous subirons. Ne vous contentez pas de prendre notre parole, mais VENEZ VOUS ASSURER DE VOS PROPRES YEUX DES BARGAINS REELS que nous aurons à vous offrir demain.

BARGAINS en étoffes à Robes

BARGAINS en Soies BARGAINS en Rideaux

BARGAINS en Peignoirs BARGAINS en Robes de nuit

BARGAINS en Gilets BARGAINS en Savons

BARGAINS en Merceries pour hommes

BARGAINS en Ferblanteries

BARGAINS dans toutes les lignes, sans tenir compte des prix coûtants, car il faut écouler notre stock et Demain est notre dernier jour.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION

John Murphy & Co.

2343 rue Ste Catherine, angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. TEL. UP 933

Les Bas et les Sous-Vêtements

Reçoivent en tout temps, chez nous, une attention spéciale. Nous offrirons de leurs spécialités. Lisez les items suivants :

Beaux bas en cachemire noir à côtes pesantes, talons et bouts de pieds doubles, pour dames 25c la paire ou 3 paires pour 70c.

Bas en cachemire à côtes extra pesantes, très bonne qualité, pour dames, 37c.

Camisoles en laine blanche à côtes, pour enfants, à 25c chacune.

Bas en laine naturelle, petite grandeur seulement, 9c et 10, pour hommes. Valeur 45c et 60c la paire, tant qu'il y en aura 50c la paire.

Caléçons laine et coton, à côtes, toutes grandeurs, pour dames, 25c la paire.

Corps en mérinos, bonne pesature, gris, pour dames, 45c la paire.

Maijots d'écureurs, il n'en reste que quelques-uns seulement, pour dames, réduit à 75c la paire.

Sous-vêtements en laine naturelle, pesants, contenant un peu de coton pour préserver le rapetosse, grandeurs petite et moyenne, pour hommes, 95c chacun, les grands \$1.00 chacun.

VETEMENTS DE PETITS GARÇONS PARDESSUS

Pardessus en frise extra pesante, grandeurs 22 à 35, pour petits garçons et adolescents, prix régulier \$11.00, pour \$8.80. Notre ligne à \$6.00, maintenant \$4.80. Notre ligne à \$3.50, pour \$2.80.

Pardessus Couverts

En "Blanketing" tout laine, bleu-marin, doublés en tweed pesant, pour petits garçons, prix régulier \$6.00, pour \$4.75. Grandeurs, 22, 23, 24, 25, 26.

Pardessus Reefers

Pardessus reefer en drap nap bleu marin, grandeurs 33, 34, 35, pour adolescents, vaient \$4.00. Tant qu'il y en aura \$3.00.

La nouvelle Ceinture Poulie

La nouvelle ceinture Poulie en ruban à vendre chez

OGILVY

COURRIER D'OTTAWA

UNE CARTE

Pour ceux qui se battent — Médecin condamné — Explosion — Le chef Prevost — Notes.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 2 — M. Che. Magee, président de la banque d'Ottawa, avec quelques amis, administrateurs des banques canadiennes qui se sont dirigés à la prise de Crémieux de 20 tonnes pour brûler les déchets de la ville d'Ottawa, contre M. le docteur Oscar Rochon, de la rue Rideau, par l'Association Médicale de la province d'Ontario.

L'Association poursuit le docteur Rochon sous le prétexte qu'il n'a pas le droit de pratiquer à Ottawa sans ses certificats.

Le docteur Rochon était à la cour de police hier matin, et il n'est reconnu coupable d'avoir pratiqué la médecine à Ottawa, sans en avoir le droit.

Il a été condamné par le magistrat O'Keefe à payer \$25 d'amende et \$2 de frais.

M. W. C. Edwards a donné permission à la commission d'emballage d'Ottawa de servir de l'île Verte, sur la Rivière Rideau, pour les fins de construction du pont de la province.

Cette avenue sera complétée en décembre prochain.

L'atelier de menuiserie du gouvernement, dans la rue Wellington, au-dessus de l'imprimerie nationale, et à son origine l'opéra d'Ottawa, est en démolition, pour faire place à l'allongement de la rue.

L'atelier sera transporté à côté, dans la maison en pierres, ancienne demeure de M. Elster.

M. J. A. C. Prevost, promoteur des mines de fer de Hull est reparti pour Toronto après avoir écrit à son avocat la passation d'un bill privé devant la chambre d'Assemblée.

M. J. Connors, de Buffalo, est enregistré au Russell.

Une explosion de lampe gaz Ashfield, qu'on appelle rue Sparks, a causé pour \$25 de dommages dans le magasin.

Le Pacifique propose une autre route pour la ligne à travers la ville devant réunir son réseau du nord à la ligne centrale.

La compagnie a mis ses ingénieurs à faire des relevés sur la rive sud du canal. Le travail s'opèrera sur un pont près du pont du chemin de fer de l'honorable M. Mills et est basé sur le rapport de M. Mann, ingénieur délégué du département de l'Intérieur.

L'eau a été écartée par l'échevin Morris et vient d'être mise au jour. Cette lettre met en doute l'honnêteté de tous les employés de cette branche de l'administration civique.

Le feu qui s'est déclaré hier soir, à cause d'un feu de cheminée, n'a causé aucun dommage.

A cause du mauvais temps, nos Bargains du Jeudi et du Vendredi tiendront bon jusqu'à la fermeture du magasin, samedi soir.

BERNIER & WEST, Angle des rues Ste Catherine et Université

POUGUES ST LEGER

TOUTE LA POLICE

PARC SOHMER

Programme choisi, dimanche prochain, au Parc Sohmer. 101-2

TEMPERATURE

Toronto, 2.—Forts vents du nord-ouest, beau et modérément froid aujourd'hui et demain.

LAVAL ET MCGILL

A onze heures et demie, ce matin, au Palais de Justice, M. Walton, doyen de la Faculté de droit, au nom de l'Université Laval, un sujet des regrettables manifestations d'hier.

Le part et d'autre, il a été convenu de faire les plus grands efforts pour éviter de nouveaux conflits entre la brillante jeunesse des deux Universités.

PRESENTES A LA BOURSE

MM. R. J. Whitton et J. R. Ashdown, tous deux de Winnipeg, ont été présentés à la Bourse, ce matin. M. Ashdown possède le magasin de ferronnerie le plus considérable de Winnipeg.

A LA LEGISLATURE

Québec, 2.—Le comité de législation a adopté, ce matin, et a rejeté le bill de M. O'Brien, amendant la loi de l'Instruction publique en rapport avec les avis, à être donnés aux institutions dont on veut se dispenser des services.

LE Drame de St Aubert

Tous les représentants de la loi bloqués par la tempête.—On croit l'accusé coupable, mais on n'a pas encore de preuves formelles

Lévis, 2.—Le drame de St Aubert est dit-on, sans précédent dans les annales criminelles de ce district.

En dehors de la poursuite de St Aubert, on ne connaît guère les détails de cette tragédie. Depuis hier matin, la tempête tient St Aubert complètement isolé des centres. Les autorités n'ont pu se rendre sur les lieux.

M. le Dr Gosselin, de St Roch des Antilles, doit se rendre dans la nuit à Lévis, et sera sans doute devant les premiers jours de la semaine prochaine.

SAISIE BRANDON

Un cas unique en cette Province.—Pierre Tremblay ayant un jugement contre Emery Desautels, fit saisir sur sa terre, les fruits pendant la racine, au moyen d'une saisie brandon.

ELOGES MERITES

Monsieur Brossard est un jeune avocat très brillant, qui perdra peut-être de son avenir par la magistrature, quand il aura perdu quelques années devant nous.

HOCKEY

Le Club de hockey Crescent, de Halifax, qui a lancé un défi aux Shamrocks, pour la coupe Stanley, arrivera ici, ce soir, à la gare Victoria, à 5.30.

UN CONFRE

Ottawa, 2.—Le comité des débats s'est réuni, ce matin, et a reçu la démission de M. Geoffroy, comme traducteur du harsard.

FARINE POUR L'AFRIQUE

La Montreal Milling Co. vient de recevoir une commande importante du département de la guerre, à Londres, de 20,000 sacs de farine de première qualité.

LE MARCHÉ BONSECOURS

A la séance de la commission des marchés, demain, à 3 heures, on prendra en considération le projet d'agrandissement du marché Bonsecours.

PERDUS DANS LA NEIGE

Un élève du Collège de Sorel se perd en se promenant en raquettes—Douleur profonde et consternation générale—Une battue sans résultat

Sorel, 2.—Une affreuse tempête de neige sévit depuis mercredi, dans la nuit. Les lignes de chemin de fer de la rive Sud et des Comtés-Unis, de même que les autres voies, sont bloquées depuis hier soir.

La nouvelle se répandit en un instant par toute la ville. Une escouade d'hommes fut envoyée dans les bois et comme il était impossible de s'y rendre en voiture, il fallut s'y rendre en raquettes.

LA MANIFESTATION D'HIER

On rapporte une foule d'incidents palpitants qui se sont passés hier soir, lors des manifestations.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LA MANIFESTATION D'HIER

—A l'hôtel de ville les étudiants du McGill ont pillé plusieurs départements.

LORD ROBERTS ET KIMBERLEY

Le commandant en chef est allé passer une journée dans la ville des diamants, en compagnie de lord Kitchener

Repondant à une question de M. Chamberlain, le Gouvernement du Canada a déclaré être prêt à envoyer 10,000 soldats en Afrique

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Kimberley, 2.—Lord Roberts et le général Kitchener sont arrivés ici, hier matin, et ont été chaleureusement accueillis par les autorités municipales.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Orange River, 2.—Le général Cronje et sa femme sont passés hier, en route pour Cape Town. On avait pris de grandes précautions pour empêcher le public de le voir.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

Le siège et la délivrance de Ladysmith ont coûté 6,922 soldats à l'Angleterre

Paardeberg, 2.—Tous les prisonniers ont été libérés, mercredi après-midi. Ils s'étendaient en une longue ligne à travers la plaine et autant que possible on les avait formés en compagnies.

LA TEMPERATURE

De véritables tranchées sont ouvertes, ce matin, sur les trottoirs et le département de chemins, d'après une résolution de la commission, hier, a mis à l'ouvrage des milliers d'ouvriers qui travailleront à ouvrir les rues au trafic.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

LA TEMPERATURE A NICOLET

Nicolet, 2.—La tempête de neige qui a commencé ici, hier avant-midi, est la plus affreuse que nous ayons eue depuis nombre d'années.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.

AUX ASSISES

Le juge Wurtelle a présidé, ce matin, la cour d'assises. Les messieurs suivants ont été choisis comme jurés dans la cause d'un nommé Paul Labrie et sa fille, Marie, accusés d'avoir tué M. Joseph Monette, Maxime Bourgeois, Onésime Fortin, Jules Wermeingen, Jos. Leblanc, Jos. Tougas, Jérôme Daoust, Pierre St Denis, Paul Varin, Félix Robert, Napoléon Lefebvre et Joseph Lalonde.